



# COMMUNIQUÉ

N° 3/2021

## GROSSEŒUVRE ET SES HAMEAUX

### SERVICE D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

Le Bus 56 sera de retour dans notre commune le jeudi 3 juin de 9h00 à 12h00 (*service gratuit*).



Depuis octobre 2020, le bus est labellisé France Services.



Les services du quotidien à côté de chez vous.

Santé, famille, retraites, recherche d'emplois : un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous.

POUR ÊTRE PROTÉGÉ CONTRE LE DEMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ABUSIF

Inscrivez-vous gratuitement sur la liste d'opposition.

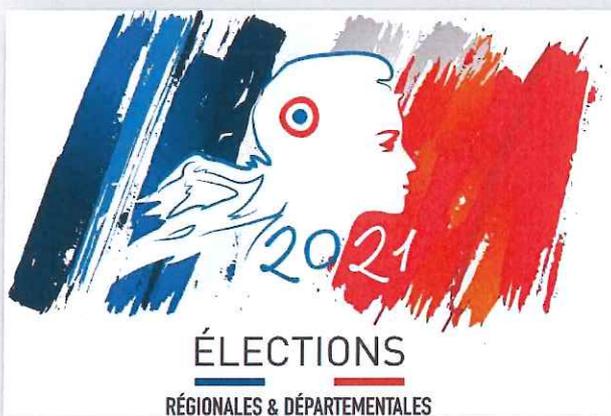


[bloctel.gouv.fr](http://bloctel.gouv.fr)



### ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Les premières tontes des espaces verts et trottoirs engazonnés du bourg et des hameaux ont été réalisées par la société NormandVert le 13 avril dernier.



### Pour effectuer UNE DEMANDE DE PROCURATION :

*Le ministère de l'intérieur a mis en place un nouveau service :*

- **Sur internet :** Saisir une demande de procuration sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) puis rendez-vous au commissariat de votre choix pour valider votre identité. Vous recevrez ensuite par courriel la confirmation de votre procuration dès sa validation.
- Vous pouvez également toujours télécharger le **formulaire** 14952\*02 disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et le déposer dans un commissariat/gendarmerie ou directement le remplir sur place avec un justificatif de votre identité.

**Pour VOTER**  
**les 20 et 27 juin 2021**



# COMMUNIQUÉ

N° 3/2021

## GROSSEOEUVRE ET SES HAMEAUX

**TRAVAUX SORTIE CISSEY :** En raison d'un faible débit et d'une pollution de l'eau au nitrate, le puits de Cissey n'était plus exploité depuis plus de 10 ans. Les frais d'entretien étant coûteux et la remise en marche de l'exploitation inenvisageable, l'EPN a engagé des travaux de rebouchage de ce puits.



En cette période printanière, pensez au bien-être de vos voisins avant d'entreprendre toute activité bruyante. Cela participera au maintien de bonnes relations de voisinage.

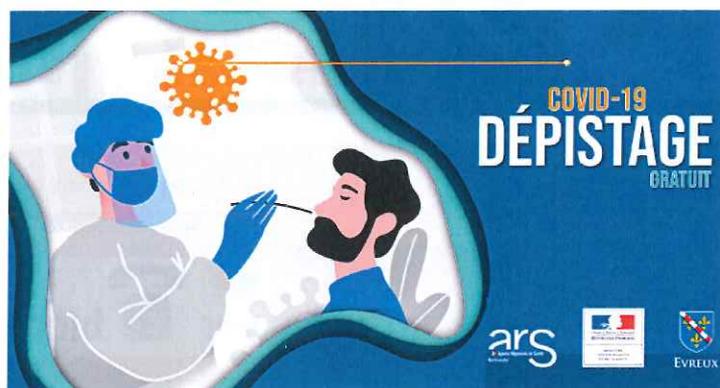
Un arrêté préfectoral du 25/09/2014 et un arrêté communal du 14/01/2021 encadrent les nuisances sonores à l'intérieur de nos communes.

Pour Grosseoeuvre, les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc. susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **ne peuvent uniquement être effectuées, sauf intervention urgente**, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00 ;
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;

Et sont interdites :

- Les dimanches : pas d'ouverture de créneau horaire ;
- Les jours fériés : pas d'ouverture de créneau horaire.



### L'Agence Régionale de la Santé Normandie organise sur Évreux une campagne de dépistage COVID-19.

- **A LA MAISON DE QUARTIER DE LA MADELEINE**  
**Place John Kennedy – Jusqu'au 3 juin**
  - ❖ Du lundi au vendredi,
  - ❖ De 9h00 à 13h00,
  - ❖ Sans rdv.
- Le centre de dépistage sera également ouvert les 13 et 24 mai de 09h00 à 17h00 pour des tests antigéniques.
- **ESPACE « LA MERE MICHELE**  
**Place Gambetta, 27220 SAINT-ANDRE-DE-L'EURE**
  - Du lundi au vendredi,
  - De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00,
  - Sans rdv.

*NB : Prendre sa carte vitale et carte d'identité.*

*Plus d'informations sur le site de l'ARS Normandie ou [sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-27.html](https://sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-27.html)*

GROSSEOEUVRE, le 17/05/2021

L'adjointe au Maire,  
Marianne MAILLARD

